

Information CCAS-Registre Nominatif

INFORMATION

C.C.A.S

En période de grand froid, canicule ou lors de catastrophes naturelles, les Communes ont l'obligation d'aider les personnes les plus vulnérables.

Le Centre Communal d'Action Sociale est chargé de recueillir dans un registre les éléments relatifs à l'identité des personnes qui en font la demande.

Ce recensement repose sur une démarche volontaire.

Si vous souhaitez vous inscrire ou si vous pensez à une personne de votre entourage qui nécessite d'y figurer, nous vous invitons à renseigner le formulaire ci-joint et le retourner au secrétariat de la Mairie.

[☞ -Voir courrier explicatif](#)

[☞ -Formulaire de demande d'inscription sur le registre nominatif](#)